



## Séance du 2 octobre 2019 à 20h15

**Présidence** : M. Arnold Ottonin

### Ordre du jour :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
3. Préavis n°03/2019  
Demande de crédit d'investissement de CHF 45'000.- pour la pose d'une conduite d'eau potable dans le cadre de la régionalisation de la distribution de l'eau
4. Préavis n°04/2019  
Demande d'un crédit cadre de CHF 55'000.-, réparti sur 5 ans, pour la mise en place d'un concept « Villages solidaires » en faveur des aîné-es de Bretigny-sur-Morrens
5. Elections – Démissions
6. Informations de la Municipalité
7. Informations du bureau du Conseil
8. Propositions individuelles et divers
9. Contre-appel

M. Arnold Ottonin demande un instant de silence en mémoire de Mme Irène Bugnon, décédée le 29 septembre dans sa 72<sup>ème</sup> année. Mme Bugnon a été durant de nombreuses années membre du conseil général.

M. Ottonin enchaîne par un mea culpa de sa part, concernant l'assermentation par erreur de M. André Lebègue lors de la dernière séance du conseil. M. Lebègue n'a pas les années requises de résidence en Suisse. Cette assermentation erronée n'a aucune incidence sur le résultat des votes. Pour éviter de reproduire ce genre d'erreur, nous disposerons dorénavant d'une liste des électeurs fournie par le contrôle des habitants.

### 1. Appel

Effectif : 84 personnes  
Présents : 62 personnes

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Lors du dernier conseil général, une motion d'ordre autorisant Mme Laurence Fontana, boursière, à s'exprimer et répondre aux questions de l'assemblée avait été acceptée à l'unanimité. M. Ottonin précise que selon le préfet aucune autorisation spéciale n'est requise, la boursière étant subordonnée à la municipalité. L'assemblée n'aura pas besoin de voter à chaque séance pour l'autoriser à s'exprimer.

## **2. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2019**

Chaque membre ayant pris connaissance au préalable du projet de PV n° 08-2019, la lecture n'est pas demandée. Le projet de PV est accepté avec 2 abstentions.

## **3. Préavis n°03/2019 - demande de crédit d'investissement de CHF 45'000.- pour la pose d'une conduite d'eau potable dans le cadre de la régionalisation de la distribution de l'eau**

M. Jean-Daniel Cochard rappelle que le projet de la régionalisation de la distribution de l'eau potable était resté en attente durant plus d'une année. Les séances vont reprendre le 14 novembre. Notre commune est actuellement alimentée par une seule conduite. En cas de problème et afin de remédier à une coupure d'eau de longue durée, la pose d'une seconde conduite assurera la distribution d'eau (bouclage de notre réseau). Une partie de cette nouvelle conduite a été posée dans le cadre de la réalisation du rond-point de Cugy au mois de mars 2019. Elle est actuellement en attente au niveau du début du pont du Talent, afin d'être raccordée sur une conduite de la ville de Lausanne, puis à notre réseau. Ces derniers travaux (liaison Pont du Talent-Chemin du Rié) seront réalisés dans le cadre de la réfection de la RC 501 et feront l'objet d'un prochain préavis.

M. Serge Cruchon fait remarquer que les montants mentionnés sur le préavis ne correspondent pas au total de Frs 45'000.-. Les membres ayant reçu les documents par email sont concernés par cette erreur. Il faut lire Frs 30'000.- pour les travaux de fouilles, Frs 10'000.- pour les travaux sanitaires et Frs 5'000.- pour le bureau d'ingénieurs.

Mme Karen Brunisso s'interroge sur le fait que le préavis mentionne que notre commune pouvait « profiter » des travaux de fouille, alors qu'un montant de Frs 30'000.- est mentionné sur la facture. M. Cochard répond qu'effectivement ce terme n'est pas approprié, car les frais ont été à la charge de notre commune.

M. Frank Bottini lit le rapport de la commission des finances. Le préavis n° 03/2019 est accepté à l'unanimité.

## **4. Préavis n°04/2019 - demande d'un crédit cadre de CHF 55'000.-, réparti sur 5 ans, pour la mise en place d'un concept « Villages solidaires » en faveur des aîné-es de Bretigny-sur-Morrens**

Mme Seema Ney prend la parole afin de présenter le projet de Pro Senectute Vaud. Le but est de faciliter l'intégration des personnes âgées (dès 55 ans) au sein de notre village afin d'améliorer leur qualité de vie. A Bretigny, le nombre de personnes de plus de 55 ans est supérieur à la moyenne cantonale. Ce projet prévoit 4 phases successives, réparties sur une période de 5 ans, soit de 2019 à 2023. Dans le cadre de la première étape, certaines personnes ont déjà été approchées. Mme Ney précise que notre commune a l'opportunité de se joindre à Cugy, qui a initié ce projet et obtenu le crédit nécessaire pour le mener à bien.

M. Yves Roure demande le nombre de personnes interrogées dans cette première étape et pour quelle raison s'associer avec la commune de Cugy. Mme Ney répond qu'une quinzaine de personnes ont été interrogées lors de cette pré-analyse, qui correspond à une prise de température. Notre commune a de nombreux liens avec le village de Cugy (proximité, commerces). Elle précise qu'une personne de Pro Senectute Vaud suivra notre commune durant les 5 années du projet.

M. Bruno Valette signale qu'un concept avec de nombreuses sociétés villageoises existe à Bretigny. La société de Développement a prévu d'envoyer un questionnaire aux habitants afin de savoir si les événements organisés étaient suffisants. De plus, en 2018, notre commune avait demandé aux membres du conseil général un gros effort financier, soit une augmentation de 8 points d'impôts. Dès lors, il s'interroge sur le montant de Frs 55'000.- alloué pour ce projet. Mme Ney indique que ce montant correspond à une part du salaire du travailleur social durant les 5 ans et que le projet est subventionné par le canton pour une grande part. Elle ajoute que d'autres services (aide à la famille, âge d'or) ont des problèmes à recruter de nouveaux membres.

Elle précise également qu'au terme de la phase de diagnostic, à savoir 2 ans, s'il n'y a pas d'intérêt des personnes concernées, le projet peut être interrompu. Pour elle, il est important d'établir ce diagnostic, afin de connaître les envies et besoins des seniors et ainsi développer des activités répondant aux besoins exprimés.

Mme Madeleine Geiger, ancienne municipale, tient à informer que lorsqu'elle siégeait durant les années précédentes, de nombreuses activités ont été proposées aux seniors. Peu de personnes intéressées s'y rendaient. Un goûter ou apéritif leur était offert à chaque occasion, ce qui générait peu de frais. Mme Seema Ney relève justement que c'est intéressant en ce sens de travailler directement avec les personnes concernées plutôt que de proposer des activités qui ne répondent pas aux besoins.

Mme Marie-Claude Nusslé lit le rapport de la commission ad hoc. Le rapport de la commission des finances est lu par M. Marc Heuschkel.

M. François Vuillerminaz demande si la société de Développement a été contactée dans le cadre de cette étude. Il s'inquiète que ce projet propose des activités semblables à ce que la société de Développement a mis en place. Mme Ney informe que malgré la diversité des sociétés et activités proposées, certaines personnes ne se sentent pas concernées.

M. Eric Geiger trouve que l'idée est excellente en milieu urbain, mais n'est pas appropriée pour notre village. Mme Ney propose de voir ce projet à long terme en tenant compte du vieillissement de la population. Mme Cathy Mooser ajoute qu'il s'agit de cibler les aides et propositions en fonction des besoins. Regrouper les forces avec Cugy lui semble être une bonne chose.

M. Laurent Jaggi a de la peine à se représenter ce que signifie ce projet. La somme de Frs 55'000.- lui semble trop élevée.

M. Markus Mooser ajoute que cela vaut la peine de voir s'il existe un besoin dans notre commune, notamment durant les 2 premières années de ce projet.

Le préavis n°04/2019 est accepté avec 24 voix pour, 21 avis contraires et 16 abstentions (total 61 voix sur 62 présents, le président du conseil ne votant pas). Durant le vote à main levée, les voix contre et les abstentions ont été comptées à deux reprises par le président du conseil et un scrutateur, M. Maxime Meier.

## 5. Elections - Démissions

Elections : La commission de la révision du PGA, nommée par le bureau du conseil général, se compose comme suit : M. Patrick Csikos, président de la commission, Mme Marie-Claude Nusslé, M. Andy Imhof, Mme Marlène Reymond, M. Yann Jeannin. A noter que tous les membres ne sont pas impliqués personnellement par du terrain en zone réservée. De plus, M. Yann Jeannin peut également être membre de la commission technique municipale.

Démission : Mme Emilie Schmalz a transmis sa démission, ayant quitté la commune.

## 6. Informations de la Municipalité

### M. Laurent Chapuis

**Déchetterie** : la commune de Morrens est toujours en discussion par rapport à une adhésion avec celle de Cugy. Fin novembre, les cartes d'accès seront distribuées, ainsi que des informations. L'entrée en vigueur est prévue pour le 01.01.2020.

M. Jean-Daniel Dévaud demande à quoi servent les nouveaux containers bruns au chemin du Chêne et ajoute qu'ils contiennent tout et rien.

**AVASAD** (Ass. Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile) : le financement de l'AVASAD a été repris par le Canton. Selon les accords canton-communes, cela aurait dû engendrer une répercussion sur le taux d'imposition communal pour 2020 de 1.5 point. Il faut cependant préciser qu'il ne s'agit pas d'une bascule automatique de points d'impôts et que chaque commune avait le libre choix de la répercuter ou non. Au vu de la situation financière de la commune, il en sera tenu compte lors du calcul du taux d'imposition pour 2021.

**Bâtiments** : à la suite des dégâts dus à la foudre en août 2018, les réparations de la toiture du vieux collège seront effectuées.

M. Laurent Jaggi demande si la fermeture de notre déchetterie aura des conséquences sur les emplois des employés communaux. M. Chappuis répond que les employés seront occupés à d'autres tâches.

Jean-Daniel Cochard

**Eau parcelle n°134 zone industrielle :** Les conduites d'eau claire ont été posées. Le raccordement définitif est prévu pour demain, 3 octobre, ainsi que la réparation d'une fuite détectée (sans avoir besoin d'ouvrir la route). Afin d'éviter un bras mort, un bouclage a été effectué et une borne hydrante a été posée à l'entrée de la zone industrielle.

**Eau potable :** 4 à 5 fois par an, des prélèvements d'eau sont effectués par M. Julien Altmann pour envoi au Service de la consommation. Ce service fait également des contrôles sur notre territoire, sans avis préalable. A la suite de l'un d'eux, le 19 juin, il a été constaté que notre réseau était contaminé par des bactéries. Ceci était dû au gros orage des jours précédents. En février, un problème avait été constaté et un traitement de désinfection avait été effectué dans le réservoir. Depuis février, il a été décidé qu'avant chaque gros orage prévu, une déviation des sources serait faite. Cependant, durant la semaine en question, M. Altmann et M. Cochard étaient en vacances. Les sources ont été déviées, mais trop tard. Le réservoir a été traité le jour même, les bornes hydrantes ont été purgées et nous étions reliés au réseau de Lausanne. M. Mooser précise que le 21 juin, le médecin cantonal a été contacté. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente de sa réponse. M. le Préfet en a été informé. La contamination était minime. M. Cochard ajoute qu'un projet est en cours pour un traitement de l'eau par UV (ultra-violet).

**Routes :** la route de Béthusy est fermée jusqu'au 8 novembre. Les travaux du pont du Moulin d'Assens ont de l'avance, il est possible que la route ouvre plus rapidement que prévu. Profitant de cette fermeture de route, il a été procédé à un curage complet des conduites avec passage de caméras, ainsi qu'un élagage des arbres. Les fissures ont été traitées et un enrobé froid a été posé.

**Forêts :** la mise à l'enquête du chemin de desserte (pour les bûcherons) entre Bellevue et la Step est terminée. Pas d'opposition reçue. Le montant des travaux se monte à environ Frs 25'000.-. Le triage prend en charge la surveillance des travaux. Nous toucherons des subventions de 70%, le reste étant à notre charge.

**Santé :** un défibrillateur sera posé au village d'ici 2020.

Mme Seema Ney

**Sortie des aînés :** nos aînés ont été conviés au spectacle de la fête des Vignerons, à la représentation du dimanche 11 août. Tout s'est bien passé.

**Passeport vacances :** 4 activités ont été proposées à Bretigny. Remerciements aux personnes qui s'investissent pour faire vivre le passeport vacances dans notre commune.

**JOJ (Jeux Olympiques de la Jeunesse) :** le drapeau des JOJ 2020 orne le vieux collège. Une manifestation rassemblant toutes les communes du canton a eu lieu le 19 septembre au stade de Coubertin à Lausanne. Une délégation de Bretigny s'y est rendue.

**Ecoles :** nous disposons de 4 salles de classe et l'UAPE de 36 places, pas de changement, tout fonctionne.

M. Marc Tille

**RC 501 – Cugy-Bottens :** lors des débats du grand conseil, un amendement pour octroyer un crédit d'ouvrage supplémentaire de Frs 350'000.- a été accepté. Ce montant accordé servira à financer une piste cyclable reliant la sortie de Bretigny (vers la déchetterie) à Bottens. M. Mooser ajoute qu'initialement, Mme Nuria Gorrite avait demandé à ce que les communes financent cette piste cyclable à hauteur de Frs 2 millions. La création de cette piste servira aux habitants de Bottens, mais pas à ceux de Bretigny. Finalement, le financement sera pris en charge par le canton.

**Routes :** Le nouveau giratoire de Cugy sera fermé les 14 et 15 octobre, pour la pose du bitume. Une semaine avant la rentrée, un radar pédagogique a été posé devant l'administration. Les statistiques du 30 août au 1<sup>er</sup> octobre montrent les vitesses et les tranches horaires. Plusieurs passages ont été mesurés à 70 et 90 km/h. Ces résultats seront analysés avec la gendarmerie et une décision sera prise si la pose d'un vrai radar (endroit et heure) s'avère nécessaire.

**TL :** La ligne 54 est débloquée et sera opérationnelle dans son entier. Dès le 15 décembre, cette ligne reliant Grand-Mont-Renens en passant par Morrens et Cugy, sera desservie selon un nouvel horaire. Des travaux à Morrens sont en cours pour mettre en place les arrêts de bus.

**Terrain de basket :** Le but est de construire un terrain plus spacieux, qui permettra la présence de spectateurs au bord du terrain. Les travaux sont prévus pour le printemps 2020.

## M. Markus Mooser

M. Mooser ajoute qu'un crédit a déjà été accordé pour la construction du terrain de basket, en lien avec les travaux de la grande salle. Les chiffres finaux seront annoncés prochainement,

**PGA** : Trois offres de bureaux d'urbanisme ont été reçues. En attente d'une contre-offre. Les frais de géomètre et d'urbanisme se montent à environ Frs 100'000.-. Deux commissions ont été nommées, une par la municipalité et une par le bureau du conseil général. La commission municipale technique se compose de M. Yann Jeannin, Mme Emilie Schmalz, un membre de la municipalité et le syndic.

**District** : célébration des 10 ans du district du Gros-de-Vaud. Une plaquette avec les différentes communes du district a été réalisée, contenant un message de chaque syndic.

**Manifestations** : de nombreuses manifestations auront lieu durant le second semestre 2019, dont le Nouvel-An organisé par la jeunesse.

## **7. Informations du bureau du conseil**

La prochaine séance du conseil général se déroulera le mercredi 4 décembre à 20h15. Les élections fédérales auront lieu le 20 octobre. Pour rappel, le bureau de vote est ouvert jusqu'à 10h30.

## **8. Propositions individuelles et divers**

M. Bruno Valette demande si une opération de nettoyage sur les bords du Talent est prévue. M. Chappuis répond que lors de la dernière journée de nettoyage, le nombre de personnes présentes était si faible, que la municipalité n'a pas souhaité reconduire une telle opération. La question reste toutefois ouverte pour l'année prochaine.

## **9. Contre appel**

Il est procédé au contre-appel.

La séance est levée à 22h20.

Le Président



Arnold Ottonin



La Secrétaire



Anne-Claire Tharin-Racine